

LUXEMBOURG ET NORD LORRAINE : les deux facettes de « l'Eldorado »

Par Michaël VOLLOT, Chargé d'études Habitat-Société, Agence d'Urbanisme et de Développement Durable Lorraine Nord

Afin de dépasser les idées reçues et d'identifier l'impact financier du travail transfrontalier, l'Agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord a travaillé, avec l'INSEE, sur l'analyse des revenus des 75 000 Lorrains salariés au Luxembourg.

Depuis plusieurs décennies, le Luxembourg connaît un intense développement économique avec 155 000 emplois supplémentaires entre 1993 et 2010. Faute de main-d'œuvre suffisante, le pays attire de nombreux travailleurs allemands, belges et lorrains : ils étaient 17 000 en 1985 contre 153 000 en 2011, dont 75 800 lorrains.

L'essor du travail frontalier pose aujourd'hui un certain nombre de problèmes aux territoires nord-lorrains frontaliers du Luxembourg : une image biaisée des revenus perçus, une « rupture sociale » de plus en plus marquée et un appauvrissement croissant des collectivités locales, qui nécessite une intervention forte de l'État. Le travail frontalier au Luxembourg entraîne un biais dans les statistiques officielles car les revenus frontaliers sont imposés au Luxembourg et pas toujours déclarés aux services fiscaux, renvoyant l'image faussée d'un nord-lorrain pauvre. Grâce à un partenariat noué par l'agence avec l'IGSS (sécurité sociale luxembourgeoise), une première tentative de redressement des revenus des populations du nord-lorrain a pu être réalisée.

Afin d'officialiser et d'affiner les analyses, un partenariat, à vocation pérenne, a été développé avec l'INSEE, donnant lieu à deux publications, en 2009 et 2012. Celles-ci montrent l'amélioration de la connaissance des revenus frontaliers (50 % en 2006, 73 %

en 2009) et leur poids dans l'économie lorraine (11,5 % des revenus lorrains en 2009). Les cantons frontaliers voient ainsi leur revenu moyen réévalué (plus de 10 % entre 2007 et 2009) à tel point que certains d'entre eux, comme Cattenom, atteignent les sommets de la hiérarchie nationale, se hissant au niveau d'Aix-les-Bains ou de Fontainebleau.

Le phénomène frontalier a d'autres impacts positifs indéniables sur les territoires nord-lorrains : redressement démographique après quarante années de déclin et stimulation de l'économie résidentielle (construction, commerce de détail). Mais la proximité de la frontière génère aussi des effets plus néfastes. Outre la saturation des infrastructures routières et ferroviaires menant au Luxembourg, les territoires frontaliers doivent faire face à un phénomène de « rupture sociale » de plus en plus marqué. La zone d'emploi de Longwy se caractérise par la proportion de travailleurs pauvres la plus élevée de Lorraine (30 %) et une part élevée d'allocataires RSA (10 à 15 % selon les cantons) malgré une proportion des frontaliers de plus en plus forte (25 à 40 % des actifs). Il en découle une flambée des prix de l'immobilier, avec des hausses de 20 à 40 % pour une maison entre 2004 et 2008, et des loyers dans le parc privé comparables à ceux de Metz ou Nancy. Le Luxembourg, par ses emplois et ses

salaires, est souvent perçu comme un « Eldorado ». Cependant, il génère aussi des besoins nouveaux qui pèsent sur les politiques d'aménagement et d'urbanisme des territoires frontaliers, alors que le nord-lorrain ne bénéficie pas des retombées fiscales liées aux emplois exercés au Luxembourg. L'AGAPE alerte aujourd'hui sur ce paradoxe : plus le nombre de frontaliers augmente, plus les collectivités s'appauvrissent. À titre d'exemple, les communes de l'agglomération de Longwy ont vu leur nombre de frontaliers progresser de 40 % en dix ans, et leur « manque à gagner fiscal » de 56 %.

Si cette situation est comparable à celle d'autres territoires, le nord-lorrain ne bénéficie pas de systèmes de compensation permettant d'atténuer le manque à gagner fiscal des collectivités et de dégager des marges de manœuvres financières supplémentaires pour répondre à des besoins grandissants en matière de services, d'équipements et de qualité urbaine. Ainsi, si le Luxembourg a participé à hauteur de 30 M€ au financement d'infrastructures de transport ces six dernières années, le canton de Genève a quant à lui reversé 800 M€ aux collectivités de l'Ain et de la Haute-Savoie, via sa convention fiscale, ouvrant un futur champ d'investigation dans la coopération transfrontalière.

MULHOUSE : la difficile construction d'un marché du travail transfrontalier

Par Didier TAVERNE, directeur des études et Cécile LEHR, mission communication, Agence d'urbanisme de la Région mulhousienne

L'analyse par l'AURM de la structure du marché du travail de part et d'autre de la frontière allemande a permis d'identifier les facteurs de blocage.

Mulhouse se trouve à 60 kilomètres de Fribourg en Brisgau, ville allemande la plus proche et à l'économie florissante. Depuis 2008, en dépit de la crise, les entreprises fribourgeoises créent des emplois au point que la région de Fribourg frôle la pénurie de main d'œuvre. Dans le même temps, la région mulhousienne perd massivement des emplois et le nombre de chômeurs ne cesse de croître. Compte tenu de la proximité géographique, les demandeurs d'emploi de la région de Mulhouse devraient pouvoir bénéficier des opportunités allemandes. Mais ce n'est pas le cas et les tentatives de rapprochement des demandeurs d'emploi français et des entreprises allemandes se sont soldées par des échecs relatifs. Cette situation incite à mieux identifier les freins à la constitution d'un marché du travail transfrontalier.

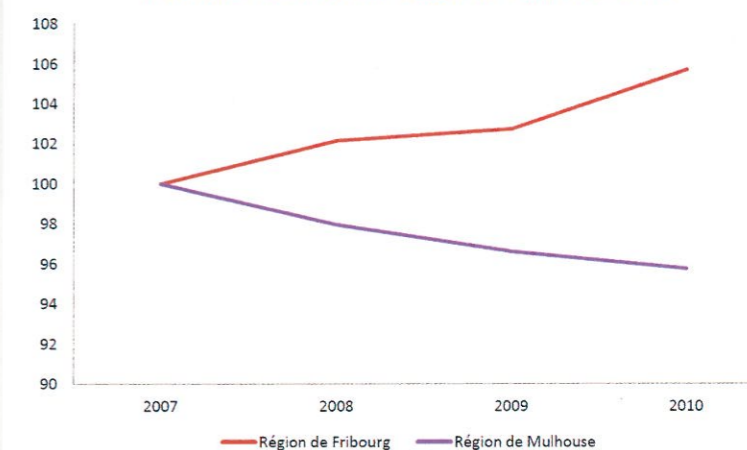
La frontière renvoie à un découpage administratif et territorial mais aussi à une histoire qui peut expliquer une relative ignorance de ses voisins. Le dynamisme de l'économie alsacienne jusqu'en 2000 a également contribué au désintérêt pour ce qui se passait de l'autre côté du Rhin. S'ajoutent à cela le déclin de la langue alsacienne et le choix de l'anglais plutôt que de l'allemand lors de la scolarité, qui ne jouent pas en faveur d'un rapprochement.

Au-delà, les deux marchés du travail sont très différents. Le public a très souvent en tête la métallurgie allemande et son puissant syndicat qui garantit des rémunérations et des conditions de travail avantageuses. Mais cette image ne correspond pas à l'ensemble de l'économie allemande où, depuis l'adoption des lois Hartz, la précarité du travail va croissant. Le temps de travail légal est généralement plus important qu'en France et il n'existe pas de salaire minimum valable pour toutes les branches. De plus, l'Allemagne a fait le choix du partage du travail, ce qui se traduit par le développement du travail à temps partiel et donc de faibles salaires.



© Visuels Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne (AURM)

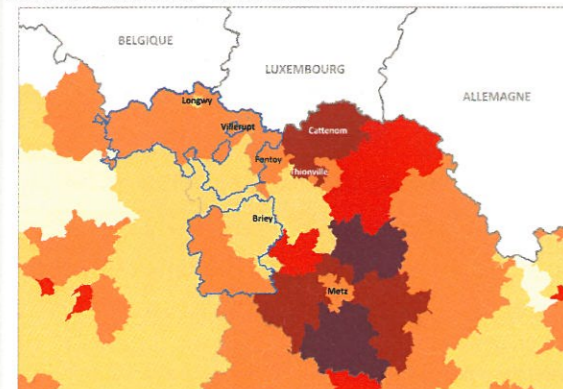
Evolution en base 100 année 2007 des effectifs salariés



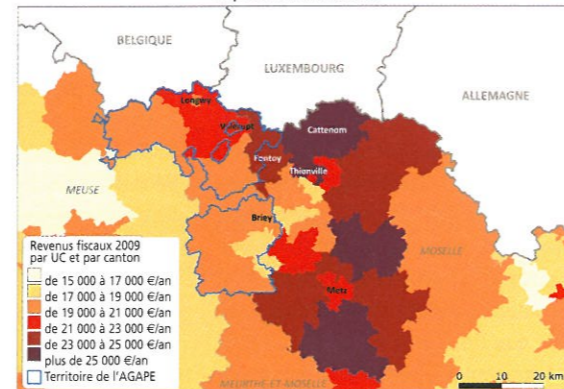
Tous ces éléments convergent pour que les demandeurs d'emploi se détournent du marché du travail allemand, d'autant que la prospère ville de Bâle, en Suisse, n'est qu'à 30 kilomètres et que les travailleurs transfrontaliers y bénéficient d'un taux de change favorable. Il est donc beaucoup plus rationnel d'aller y chercher un emploi. La formation tout au long de la vie, qui peine à s'imposer en France, est le lot commun en Allemagne. La formation professionnelle, initiale puis continue, forme la base du système de promotion qui valorise la professionnalité. En France, l'enseignement à caractère général va de pair avec la hiérarchie et une coupure marquée entre « manuel » et « intellectuel ». Autrement dit, les situations « acquises »

prévalent d'un côté tandis que l'autre côté préfère la qualification et son actualisation permanente. La rencontre entre l'offre de travail allemande et les chômeurs français est donc rendue difficile par leur niveau de qualification trop souvent insuffisant par rapport aux attentes des entreprises. Cette situation rappelle qu'il ne suffit pas de mettre en contact offreurs et demandeurs d'emploi. Le marché du travail doit être construit, ce qui passe par l'identification précise du contenu des postes de travail, qui diffère des deux côtés de la frontière malgré un même intitulé, par des mesures de formation et surtout par l'augmentation du niveau de qualification des demandeurs d'emploi.

Revenus fiscaux 2009 • avant redressement



• après redressement



Sources : INSEE/IGSS 2009

AGAPE avril 2012